



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Allemagne

Question écrite n° 5211

Texte de la question

Dans le cadre des relations privilégiées qu'entretiennent la République fédérale d'Allemagne et la République française, des fonctionnaires des deux pays sont mis à disposition dans les administrations nationales respectives. Afin de mesurer la portée de ces échanges, M. Benoist Apparu demande à M. le secrétaire d'État chargé de la fonction publique le nombre de fonctionnaires allemands actuellement mis à la disposition de la France, et de fonctionnaires français mis à la disposition de l'Allemagne, les postes qui leur sont confiés, le bilan de ces échanges, et les perspectives en la matière.

Texte de la réponse

Il existe des échanges de fonctionnaires entre la France et d'autres États membres de l'Union européenne. L'Allemagne est le pays avec lequel ces échanges sont les plus importants. Les échanges de fonctionnaires avec l'Allemagne se sont considérablement développés depuis la déclaration commune du Président de la République et du Chancelier fédéral du 22 janvier 2003, adoptée à l'occasion du 40e anniversaire du traité de l'Élysée. Il existe des fonctionnaires d'échange, affectés sur un poste opérationnel pour une durée généralement comprise entre six mois et deux ans, et des fonctionnaires de liaison, chargés spécifiquement des relations entre leur administration d'origine et leur administration d'accueil. Toutefois, aucun service ne coordonne ces échanges. Chaque ministère organise la gestion des ressources humaines (dont la mobilité européenne) en toute indépendance. Nous ne connaissons pas le profil des agents français en poste en Allemagne. Voici les chiffres dont nous disposons sur les fonctionnaires d'échange allemands dans les administrations françaises en 2005.

MINISTÈRE	CIVILS	MILITAIRES	TOTAL
Cabinet du Premier ministre	1	0	1
Affaires étrangères	5	0	5
Défense	3	36	39
MINEFI	2	0	2
Éducation nationale	1	0	1
Justice	1	0	1
Transports/Équipement	2	0	2
Total	15	36	51

Données clés

Auteur : [M. Benoist Apparu](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5211

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Fonction publique

Ministère attributaire : Fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5763

Réponse publiée le : 25 décembre 2007, page 8251